7 novembre 2012

N° 110 688

Contacts: 01 45 84 14 44 Jérôme Fourquet Laure Bonneval prenom.nom@ifop.com

Présentation des résultats

Enquête sur les discriminations dans l'accès au logement locatif

Paris Toronto Shanghaï **Buenos Aires**





1 La méthodologie



Note méthodologique



Etude réalisée pour : Le Défenseur des Droits

Echantillons : France entière : Echantillon de 1000 personnes, représentatif de la population

française âgée de 18 ans et plus.

Habitants des ZUS: Echantillon de **502** personnes, représentatif de la population

résidant en Zone Urbaine Sensible âgée de 18 ans et plus.

La représentativité des échantillons a été assurée par la méthode des quotas (sexe,

âge, profession, statut d'occupation du logement) après stratification par région et

catégorie d'agglomération.

Mode de recueil : France entière : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne

(CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).

Habitants des ZUS: Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des

personnes interrogées.

Dates de terrain : France entière : Du 3 au 8 octobre 2012

Habitants des ZUS: Du 4 au 8 octobre 2012

2 Les résultats de l'étude

A

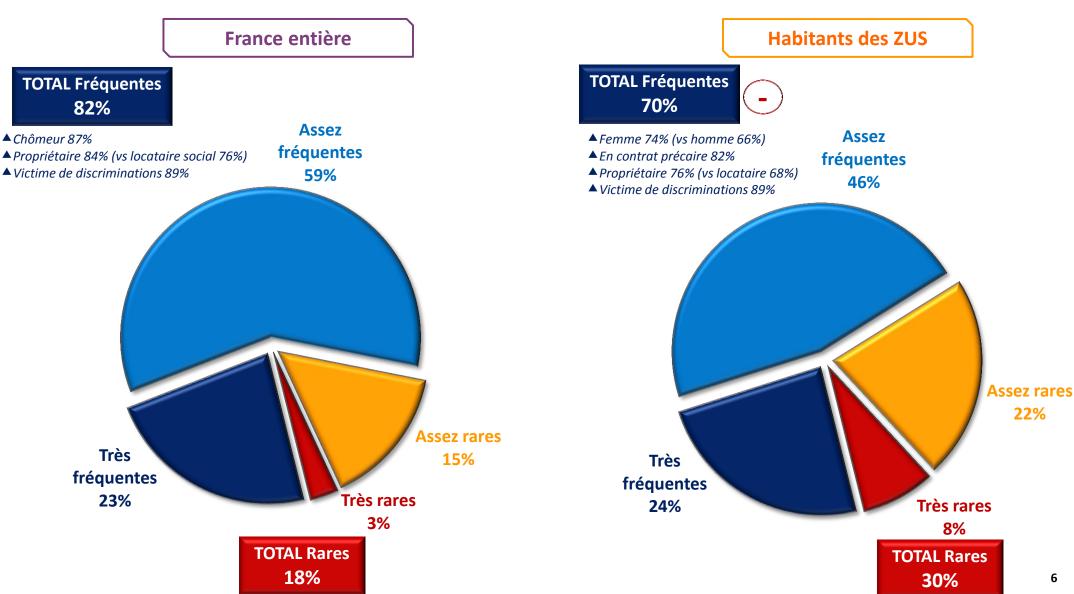
Les perceptions en matière de discriminations dans l'accès au logement



Un phénomène perçu comme fréquent et presque banal, notamment par le grand public (pourtant moins fréquemment victime que les habitants des ZUS)



Question: Selon vous, les discriminations sont-elles très fréquentes, assez fréquentes, assez rares ou très rares lors de la recherche d'un appartement à louer?

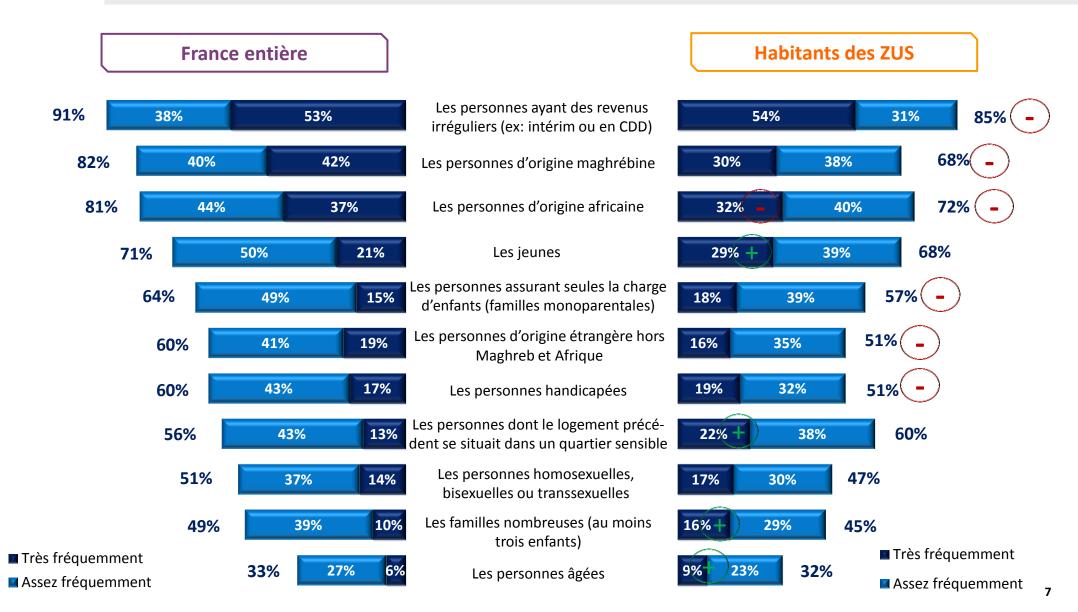




L'irrégularité des revenus, les origines étrangères et, dans une moindre mesure, le jeune âge comme principaux motifs perçus de discriminations



<u>Question</u>: Pour chacune des catégories de personnes suivantes, diriez-vous qu'elles subissent des discriminations très fréquemment, assez fréquemment, assez rarement ou très rarement lorsqu'elles cherchent un logement à louer?



B

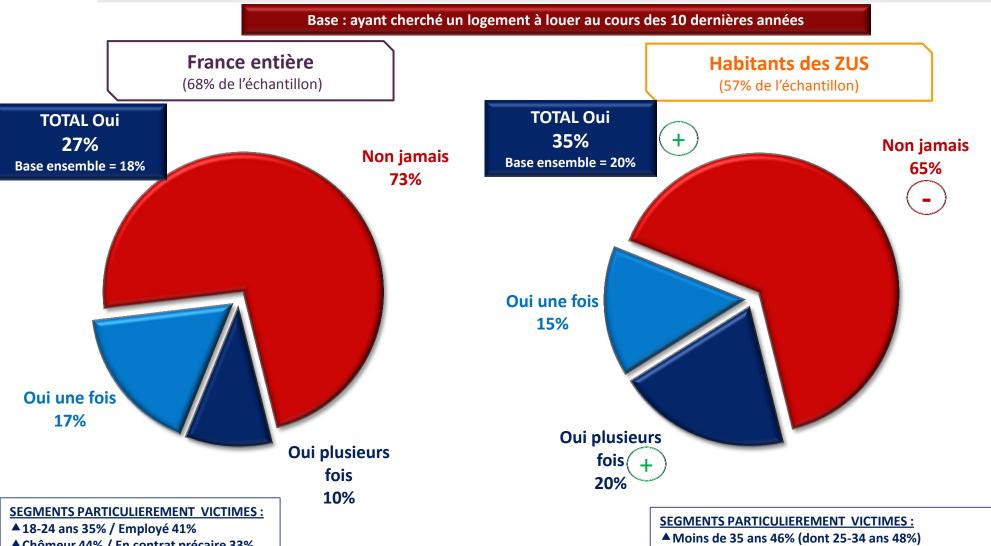
Les expériences personnelles en matière de discriminations dans l'accès au logement



Si l'on considère les personnes ayant cherché un logement au cours des 10 dernières années, plus d'1/3 des habitants des ZUS ont déjà été confrontés à ce type de discriminations



Question: Vous personnellement au cours des dix dernières années avez-vous été victime de discriminations ou d'une inégalité de traitement lors de la recherche d'un logement à louer?



- ▲ Chômeur 44% / En contrat précaire 33%
- ▲ Région parisienne 33%
- **▲** Locataire du privé 36%

- ▲ Prof. Inter et CSP- de 42% à 46%
- ▲ Salarié du privé 43% (vs public 27%)
- ▲ Chômeur 52%

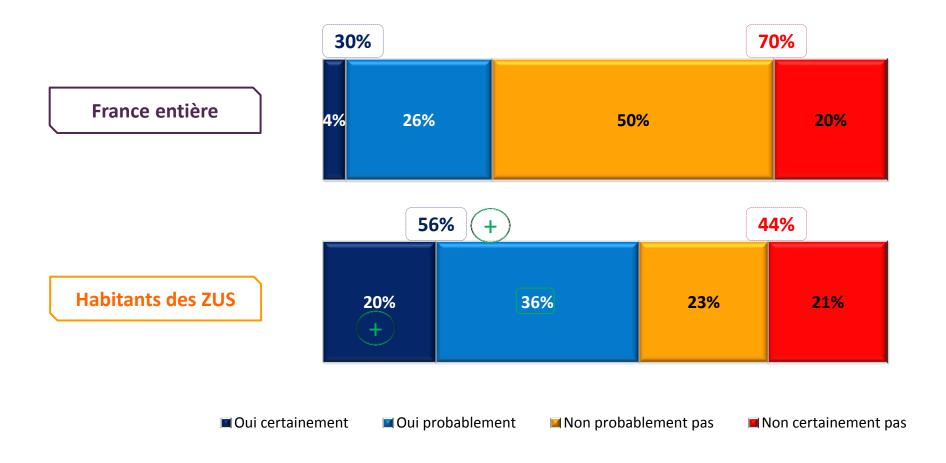


Une crainte largement partagée par les personnes résidants en ZUS



<u>Question</u>: Et diriez-vous que vous êtes susceptible d'être un jour victime de ce type de discriminations?

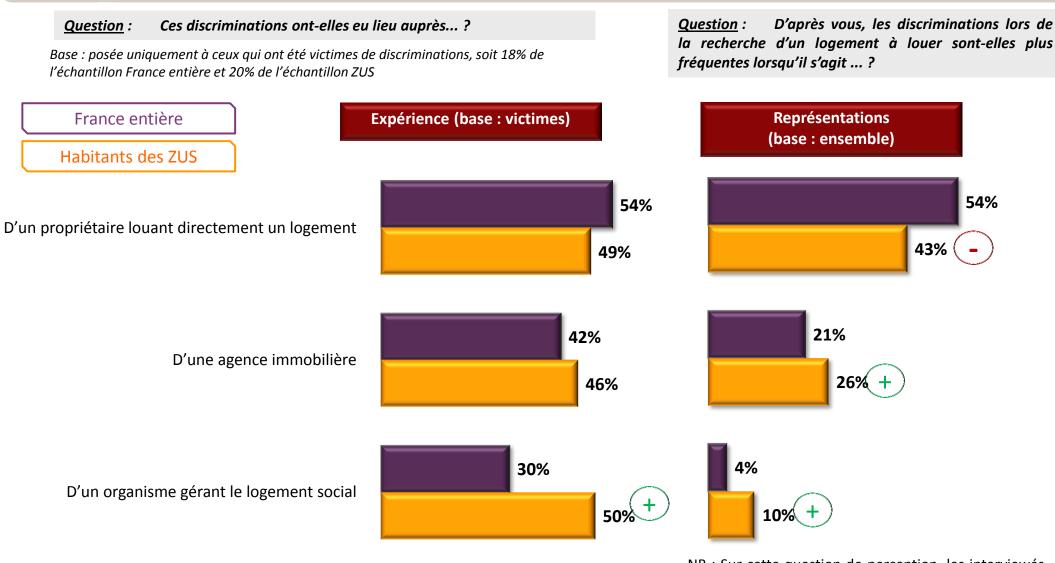
Base : posée uniquement à ceux qui n'ont jamais été victimes de discriminations, soit 82% de l'échantillon France entière et 80% de l'échantillon ZUS





Dans les représentations, les discriminations sont essentiellement perçues comme étant le fait de bailleurs individuels mais, dans la pratique, même si les propriétaires en sont les principaux auteurs, les faits de discriminations concernent tous les types de bailleurs





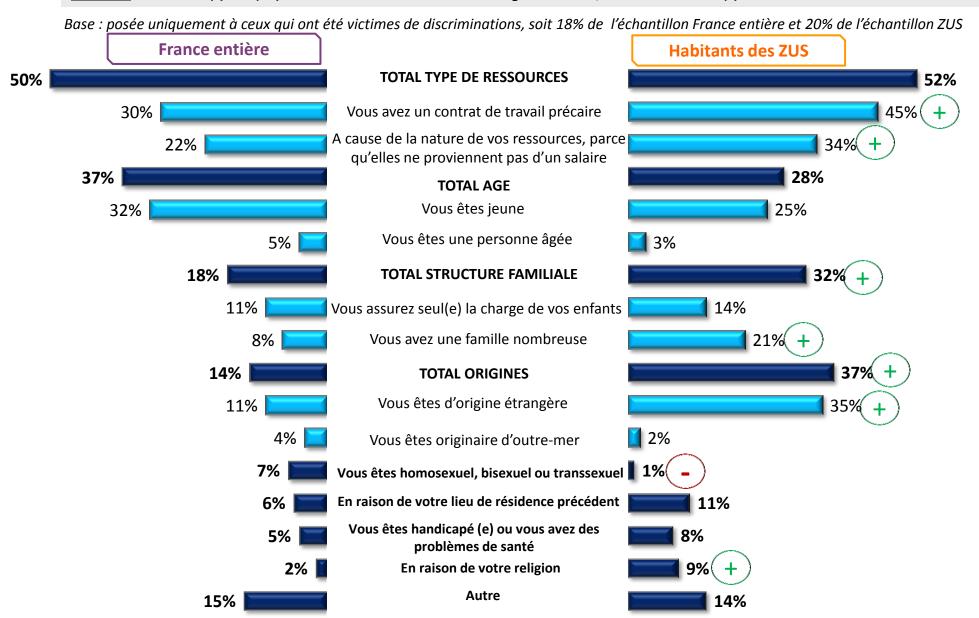
NB: Sur cette question de perception, les interviewés pouvaient également répondre « <u>aussi fréquentes quel que soit le type de logement » (21% en France entière et 20% en ZUS)</u>. 1% des habitants des ZUS ne se sont pas prononcés



A l'échelle nationale, les ressources et l'âge constituent les principaux motifs de discriminations. Les habitants des ZUS pâtissent en outre d'un effet cumulatif : auprès de cette cible, la structure familiale et les origines impactent également







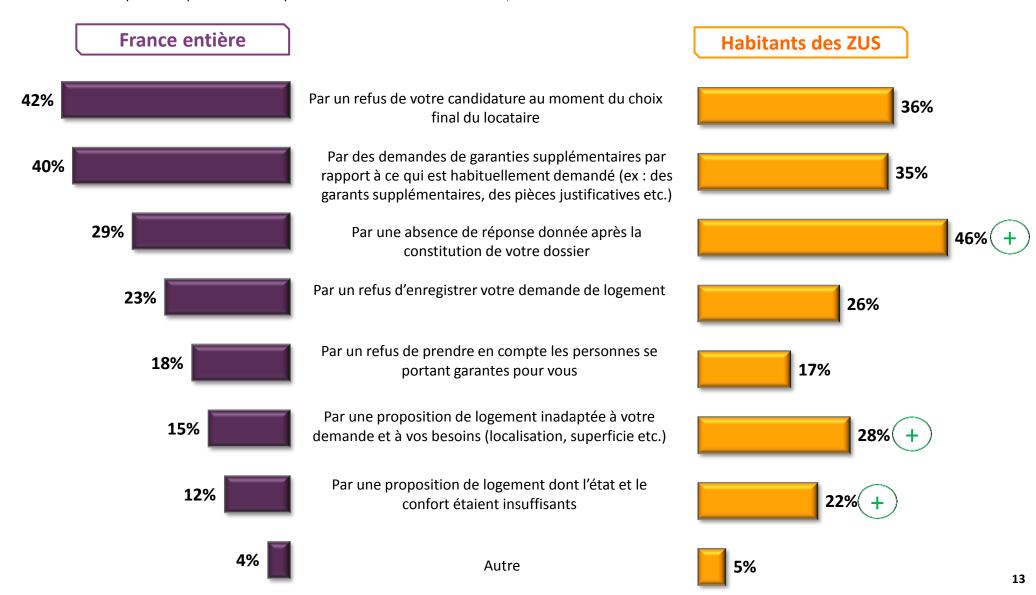


Le plus souvent, les discriminations se manifestent par un refus de la candidature, et une absence de réponse en ZUS. Les demandes de garanties supplémentaires constituent également une pratique fréquente



Question: Lorsque vous avez été victime de discriminations, comment cela s'est-il traduit?

Base : posée uniquement à ceux qui ont été victimes de discriminations, soit 18% de l'échantillon France entière et 20% de l'échantillon ZUS



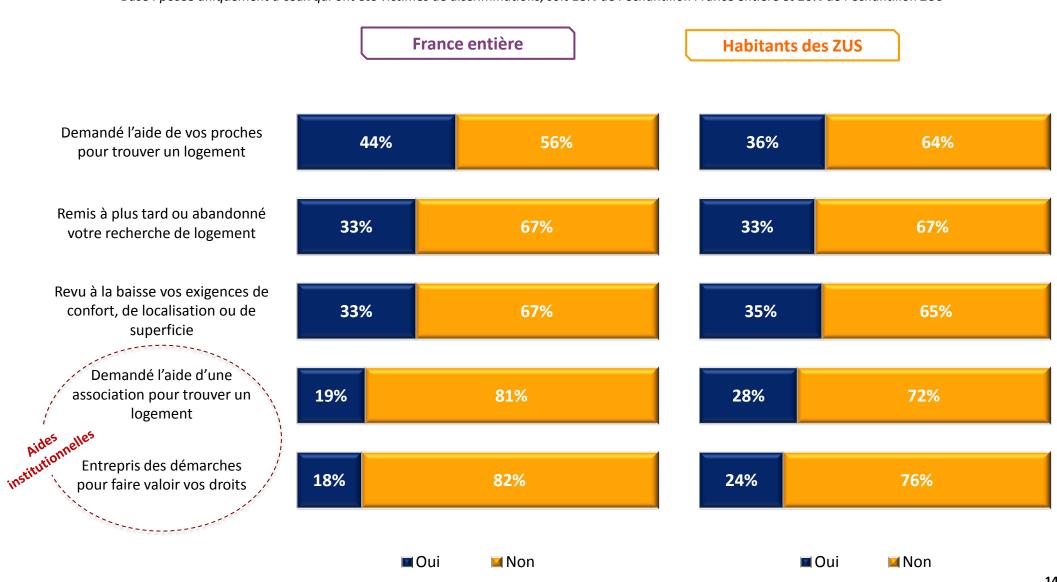


Chez les victimes, le « système D » prime sur le recours aux aides institutionnelles



Question: Suite à cette discrimination, avez-vous ...?

Base : posée uniquement à ceux qui ont été victimes de discriminations, soit 18% de l'échantillon France entière et 20% de l'échantillon ZUS



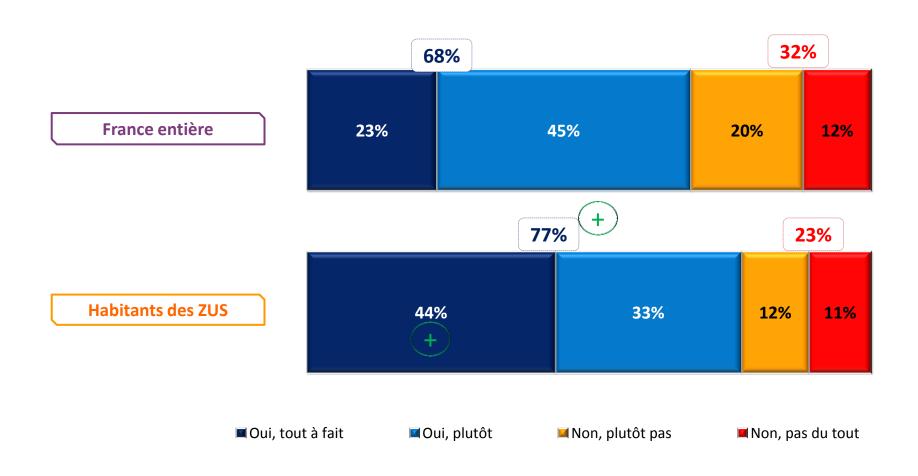
Les mesures de lutte contre les discriminations dans l'accès au logement



La mixité sociale, un enjeu prioritaire pour près de 7 Français sur 10 et qui prend logiquement une acuité particulière chez les habitants des ZUS



<u>Question</u>: Selon-vous, la mixité sociale, c'est-à-dire la cohabitation au sein d'un même quartier de personnes de catégories sociales et d'origines diverses, doit-elle être une priorité des pouvoirs publics pour les années à venir ?





Devançant largement l'information, la sanction, qu'elle soit symbolique ou judiciaire, présente une grande efficacité aux yeux des interviewés



Question: Pour chacune des mesures ou actions suivantes, diriez-vous qu'elle serait très efficace, plutôt efficace, plutôt pas efficace ou pas efficace du tout pour lutter contre les discriminations dans l'accès au logement?

